

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)
SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snés.edu
CM Marseille Gambetta
25168640Périodique inscrit à la
commission paritaire du 3.10.2005 sous
le n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinque
Prix au n° 1 €-
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 6 au NICE-SNES n° 212 de août 2010
S3 aux S1 + CA - Nice, le 9 novembre 2010

SOMMAIRE

P 1/1 Retraites : la réforme reste injuste
P.2/2 Le conseil syndical
P.3/3 Calendrier des actes de gestion
P.4/3 Mutations inter académiques
P.5/3 Elections au C.A.
Annexe 1 : convocation au CSA
Annexe 2 : affiche réunions mutation
Annexe 3 : fiche enquête C.A..

Infos académiques n°4

1. Edito

Retraites : la réforme reste injuste et inefficace... donc inacceptable !

Aujourd'hui encore, les manifestations de salariés, du public comme du privé, chômeurs, jeunes, retraités... partout en France et dans notre académie contre la réforme des retraites ont été importantes. Personne n'oublie que même votée, cette loi :

- porte à 62 ans l'âge de la retraite et à 67 ans celui du taux plein,
- fait porter les efforts financiers essentiellement sur les salariés et allonge la durée de cotisation.

Si ce texte devait être promulgué, il provoquerait des régressions sans précédent pour tous les salariés. C'est injuste pour tous et donc inacceptable !

Le SNES avec la FSU demande au Président de la République de ne pas promulguer cette loi !

Dans un contexte de réduction d'emploi et de gel des salaires, les fonctionnaires sont particulièrement pénalisés par cette réforme. Les jeunes ne sont pas non plus épargnés car non seulement cette loi n'assure pas l'avenir de leurs retraites mais elle crée un nouvel obstacle à leur insertion professionnelle.

Aujourd'hui, tous : salariés, chômeurs, jeunes, retraités... ont bien compris qu'une alternative à cette loi en termes d'emploi, de financement, de reconnaissance de la pénibilité du travail, de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, de prise en compte des années d'étude...est crédible, possible et indispensable. C'est pourquoi le SNES est déterminé à poursuivre le travail unitaire de propositions et d'actions avec tous les personnels.

La détermination reste forte face à cette loi et au refus de dialogue social. Le gouvernement qui a perdu la bataille de l'opinion aurait tort de penser qu'il en a terminé avec la question des retraites. Ce qui a été massivement jugé injuste, inefficace et inacceptable avant le vote du projet de loi au parlement, le reste toujours après.

Il faut donc continuer de combattre cette réforme pour imposer des mesures justes, solidaires et pérennes. La promulgation de la loi n'arrêtera pas le profond mouvement qui s'est développé dans notre pays.

Le SNES appelle les personnels à débattre des conditions de poursuite du mouvement et à participer toujours plus nombreux aux actions unitaires engagées localement, en particulier à celles du mardi 23 novembre.

Projet de loi de finances 2011 : une nouvelle saignée inacceptable

La politique dogmatique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite impacte très fortement notre quotidien puisque sur les 16 120 suppressions d'emplois « dédiés » à l'Education nationale, 4 800 seront retirés des collèges et des lycées. Ces suppressions toucheront au cœur même des enseignements puisqu'elles porteront dans leur intégralité sur des postes devant élèves, alors que celles du budget 2010 ont été essentiellement « payées » par le passage des stagiaires de 8h à un temps plein ! Ce sont aussi 600 suppressions d'emplois de personnels administratifs qui toucheront nos établissements, les services académiques et départementaux. Par contre, les établissements privés se trouvent une nouvelle fois relativement épargnés avec 1 633 emplois de moins, qui ne correspondent qu'à 10% de l'ensemble de leurs postes. C'est totalement contraire à la règle qui prévoit que pour les créations ou suppressions d'emplois les volumes doivent être de 20% pour le privé et 80% pour le public.

Le cynisme gouvernemental et ministériel touche à la provocation en confiant aux académies le travail de coupe. Chaque académie doit utiliser désormais les fameux « leviers d'action » de la note interne « secrète » : augmentation des effectifs des classes, diminution du potentiel de remplacement, suppression des travaux en groupes, diminution des horaires disciplinaires...

Les satisfecit ministériels ou rectoraux et les expérimentations diverses ne peuvent masquer la réalité : l'ambition éducative pour tous les jeunes n'est plus une priorité en France. La poursuite des suppressions d'emplois alors que les effectifs d'élèves augmentent (+ 62 900 élèves) est totalement scandaleuse et ne permettra pas au système éducatif de répondre au défi d'une nouvelle étape nécessaire de la démocratisation.

2 - Conseil syndical du 15 novembre 2010

Vous trouverez en annexe une convocation (déjà adressée par mail) pour le conseil syndical du **lundi 15 novembre 2010 au lycée Rouvière à Toulon.**

Celui-ci précèdera la tenue, les 16 et 17 novembre, de la CA nationale du SNES-FSU.

Au vu de l'actualité sociale, des échéances à venir, la présence de chacun et chacune est indispensable : chaque établissement doit être représenté à ce conseil syndical.

3 - Calendrier des actes de gestion 2010-2011

Vous trouverez ci-dessous le calendrier prévisionnel des CAPA transmis enfin par le rectorat. Bien entendu, les dates sont susceptibles d'évoluer.

	PEGC	EPS	AGRÉGÉS	CERTIFIÉS	PLP	CPE	COP/DCIO
Postes adaptés	7 mars	17 mars	21 mars	22 mars	10 mars	14 mars	14 mars
G.T. postes adaptés	3 fév.	3 fév.	4 fév.	4 fév.	3 fév.	3 fév.	3 fév.
Congé de Formation Professionnelle	7 mars	17 mars	21 mars	22 mars	10 mars	14 mars	14 mars
Liste d'Aptitude		17 mars	21 mars	22 mars			
Notation administrative	10 mai		20 juin	23 juin	7 juin	17 mai	17 mai
Avancement d'échelon	7 déc.	9 déc.		14 déc.	13 déc.	7 déc.	25 janv.

4 - Mutations inter académiques 2011

Vous trouverez en annexe une affiche pour le panneau syndical avec les dates des réunions mutation inter académiques. Merci de sensibiliser particulièrement les collègues stagiaires.

5 - Élections au CA

Vous trouverez en annexe une enquête sur les dernières élections au CA à renseigner et à renvoyer à la section académique.

MUTATIONS INTER-ACADÉMIQUES 2011

Vos élus SNES-FSU vous donnent rendez-vous dans nos réunions et permanences pour vous conseiller.

**Calendrier prévisionnel : ouverture du serveur du 18 novembre (12h)
au 7 décembre (12 h) sur SIAM via I-prof**

Réunions

Mercredi 17 novembre

A 14h30 au local du SNES de Nice

Lundi 22 novembre

A 17 h au local du SNES de Toulon

Mercredi 24 novembre

A 14h30 au local du SNES de Nice
et au local du SNES de Toulon

Mercredi 1er décembre

A 14h30 au local du SNES de Nice

Lundi 6 décembre

A 17h au local du SNES de Nice

Permanences hebdomadaires

Au local du SNES à Toulon

Lundi de 16h à 18h, mardi de 12h à 15h30,
mercredi de 9h30 à 11h30, Vendredi de 11h à 13h30.

Au local du SNES à Nice

Lundi matin de 9h à 12h30,
mardi, mercredi, jeudi, vendredi toute la journée
(9h-12h30 et de 14h-17h).